

**POLITIQUE** Les conseils consultatifs pris en compte dans les aménagements urbains

## Les habitants au cœur de l'évolution des secteurs

« La cité est aux citoyens, d'après Hubert Dubedout ». C'est par ces mots que le député maire, Michel Destot, a tenu à inaugurer hier, à l'hôtel de ville, la séance consacrée à la campagne d'information et de sensibilisation aux CCS (conseils consultatifs de secteur), qui débutera en mai.

Ces conseils sont censés permettre aux habitants, aux unions de quartiers et aux associations de prendre part aux discussions touchant aux projets d'urbanisme. Le but avoué de la démarche : trouver le bon équilibre entre les intérêts collectifs et particuliers. « Il est important d'avoir des propositions sur nos pro-

jets, afin de recueillir la diversité des points de vue. L'échelle du secteur permet cela », note Laure Masson, en charge de la démocratie locale et participative. « Il faut avoir une vision plus globale et raisonner en termes de secteurs, plutôt que de quartiers », confirme Michel Destot.

Plusieurs avancées ont été rendues possibles grâce aux avis des membres des différents CCS. À titre d'exemple, les commentaires du conseil consultatif du secteur 2 ont constitué un véritable cahier des charges pour la restructuration des quais, il y a maintenant trois ans. On peut également citer la prise en compte des avis d'habitants sur le

bien fondé de la construction de nouvelles écoles dans la presqu'île.

Les CCS sont renouvelés en principe tous les trois ans. Et les effectifs varient en fonction des zones d'habitation. « Nous ne travaillons qu'en petits groupes. Il faut augmenter le nombre d'adhérents », constate Denis Vitiel, coprésident du conseil du secteur 4. « On doit s'ouvrir plus largement aux habitants », ajoute même Hélène Vincent, en charge du secteur 6.

Les premières réunions prévues dans chaque secteur afin de recruter de nouveaux membres pour les CCS devraient avoir lieu en mai.

Alexandre KLEIN



S'appuyant sur la proximité avec les habitants, les élus tiennent à promouvoir la démocratie participative. Photo DL/A.K.

**La Municipalité s'exprime sur le projet de l'Esplanade et sur l'opposition qu'il suscite**

### La position de Philippe De Longevialle, adjoint à l'urbanisme :

■ « Je n'ai pas lu cette pétition. Le projet de l'Esplanade est un très beau projet qui rénove et transforme l'entrée Nord-Ouest de Grenoble. Il transforme une autoroute en parc urbain le long de l'Isère, renforce la protection du patrimoine historique et paysager, rénove le bâti dégradé... Il a fait l'objet d'un large processus de concertation et a été voté en conseil municipal. La position d'un tout petit collectif autoproclamé est respectable, mais ne saurait remettre en cause des années de travail avec l'ensemble des acteurs et encore moins exprimer la position de tous les Grenoblois. »